

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE ANCIENNE
DE L'UNIVERSITÉ

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1990

Présents : C. Annequin (Grenoble II), N. Belayche (Orléans), J.-M. Bertrand (Paris I), J. Biarne (Le Mans), A. Bourgeois (Paris I), M.-Ch. Budischovsky (Rennes II), P. Cabanes (Clermont II), J.-L. Cadoux (Amiens), J. Carabia (Limoges), J.-M. Carrié (C.N.R.S., Paris), J. Christien (Paris X), M. Clavel-Lévêque (Besançon), I. Cogitore (Paris I), M. Corbier (C.N.R.S., Paris), J.-M. David (Strasbourg II), J. Desanges (IVe section E.P. H.E.), F. Ducat (Nice), J. Ducat (Nice), J.-Ch. Dumont (Lille III), J. Elayi (C.N.R.S.), P. Ellinger (Paris I), D. Emmanuel-Rebuffat (Paris X), R. Etienne (Bordeaux III), C. Feuvrier-Prévotat (Grenoble II), A. Forgeau (Paris IV), E. Frézouls (Strasbourg), N. Gauthier (Tours), G. Godron (Montpellier III), C. Grandjean (Lille III), M.-O. Greffe (Nancy II), A. Jacquemin (Strasbourg II), M. Jost (Lille III), E. Karabélias (Paris II-C.N.R.S.), J. Lancha (Lyon II), B. Lançon (Le Mans), S. Le Bohec (Amiens), M.-Th. Le Dinahet (Lyon II), P. Leriche (C.N.R.S., Paris), P. Le Roux (Toulouse II), P. Lévêque (Besançon), M. Cl. Lhuillier, R. Lonis (Nancy II), X. Lorient (Paris IV), J.-P. Martin (Paris IV), F. Mayet (C.N.R.S., Bordeaux), G. Miroux (Tours), M. Molin (Angers), C. Mossé (Paris VIII), L. Pape (Rennes II), F. Prévot (Paris XII), M.-H. Quet (C.N.R.S., Paris), F. Rebuffat (Paris IV), M. Reddé (Nantes), D. Roman (Montpellier III), Y. Roman (Lyon II), O. Rouault (Collège de France), F. Ruzé (Paris I), B. Sergent (C.N.R.S.), M. Tarpin (Grenoble II), A. Tourraix (Le Mans), A. Tranoy (Poitiers), F. Vannier (Orléans), F. Villeneuve (IFA, Beyrouth), J.-L. Voisin (Dijon).

Excusés: F. Bertrand (Lyon III), Y. Burnand (Nancy), R. Descat (Bordeaux III), J. Dumont (Limoges), G. Fabre (Pau), J. Hiernard (Poitiers), A. Laronde (Paris IV), Y. Perrin (Saint-Etienne), J.-C. Richard (C.N.R.S., Aix-en-Provence), M. Sartre (Tours), P. Schmitt (Amiens), G. Siebert (Strasbourg), Y. Thébert (E.N.S.), F. Thélamon (Rouen), C. Virlouv (Rouen), E. Deniaux (Caen), A. Fouchard (Grenoble), M. Mangin (Besançon), B. Rémy (Chambéry).

Nouvelles adhésions: Isabelle Cogitore (A.N.D., Paris I), Hélène Guiraud (M.C. Hist. de l'Art, Toulouse-Le Mirail), Guy Labarre (A.T.E.R., Lyon II), J. Peyras (M.C., St-Denis-de-la-Réunion), F. Queyrel (M.C., Paris I).

M. Clavel-Lévêque, Présidente de la Société, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux collègues présents dans la grande salle de l'E.N.S. Elle remercie M.-F. Baslez d'avoir obtenu la dispense de toute location de cette salle, initialement fixée à 1500 francs. Suivant l'usage, le Trésorier, A. Tourraix, présente le compte-rendu financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité, ainsi que la demande de Robert Etienne, visant à ce que, dans l'avenir, le compte-rendu financier du Trésorier fasse l'objet d'un état écrit distribué le jour de l'assemblée. À la demande de J. Biarne, concernant les sommes inscrites sur le livret de Caisse d'épargne (30 000 francs env.), M. Clavel-Lévêque précise que cette somme est destinée à servir de réserve normale et ensuite à couvrir un éventuel déficit, pour le cas où la proposition d'un congrès de printemps à Rome se préciserait. Le rapport sur les congrès de printemps des deux dernières années (Lyon et Pau) est, ensuite, rapidement fait. Les Actes devraient être publiés en 1991, le retard prévisible, par rapport aux projets initiaux, étant dû, dans l'un et l'autre cas, à l'attente d'un manuscrit.

Afin de procéder au remplacement de Mme Le Bohec et de M. Christol, membres sortants du Bureau, M. Clavel-Lévêque demande aux candidats de se faire connaître. Au-

cune candidature de collègue acceptant, avec certitude, son élection éventuelle ne s'étant, oralement ou par écrit, manifestée, elle propose, au nom du Bureau, les candidatures de J.Biarne (Le Mans) et C.Feuvrier-Prévotat (Grenoble) qui obtiennent la majorité absolue au premier tour.

M.Clavel-Lévêque en vient ensuite, conformément à l'ordre du jour, au problème des postes. Elle fait part de l'enquête de la SOPHAU, confiée à J.Hiernard, auprès de toutes les Universités au sujet des postes demandés pour 1991 ainsi qu'au titre du plan quadriennal. Elle indique que la liste des postes pour 1991 vient d'être "bouclée" au Ministère à la date du 30 novembre 1990, que la publication de ceux-ci interviendra en janvier 1991 et que la liste, telle qu'elle s'établit, n'est pas défavorable à l'Histoire Ancienne: 27 postes vacants ou créés pour notre discipline (26 en Moyen Age, 18 en Histoire Moderne, 38 en Histoire Contemporaine, 27 en Histoire de l'Art, ces chiffres devant être pris toutes catégories confondues, y compris les ATER et les PRAG).

La mise en place des IUFM est ensuite abordée. Elle donne lieu à un très large débat, dont il ressort que :

- la mise en place se fera à la rentrée 91.
- la menace sur la maîtrise se trouve confirmée, même si un groupe de réflexion vient d'être constitué au Ministère portant sur la maîtrise, le DEA, l'agrégation.
- le rapport au sein de l'IUFM entre matières scientifique et didactique sera respectivement de 1/3 et 2/3. Le rapport, au niveau des épreuves du CAPES, est inconnu.
- certains admis aux épreuves théoriques du CAPES pourront obtenir une année supplémentaire.

À la suite du débat, l'Assemblée fait sien un texte destiné à la presse et rédigé par les Présidents des quatre associations de spécialistes, à partir d'une motion votée par les contemporanéistes.

Le point est ensuite fait par P.Cabanes sur l'agrégation. 153 postes ont été pourvus cette année (plus une liste supplémentaire de 10). Il y avait plus de 2500 candidats (1600 env. ayant rendu 4 copies). Pour 1991, le chiffre des postes sera de 192. Enfin, l'Histoire Ancienne figurant au programme de l'agrégation interne, vraisemblablement pour deux ans, il est possible que le programme actuel soit maintenu une année encore (1991-1992) pour ce concours.

La réunion s'achève par une série d'informations concernant le remodelage des sections et du Comité national du CNRS, puis la réforme du CNU. Pour le CNRS, le débat montre l'inquiétude des participants, notamment de ceux qui sont directement concernés au sein des laboratoires. La motion transmise par la société des médiévistes reçoit le soutien unanime de l'Assemblée, qui vote par ailleurs une motion à portée générale, également à l'unanimité.

Pour le CNU, la réforme aboutirait à une large régionalisation, tempérée par un système de chiasme généralisé, qui verrait les dossiers examinés par des collègues élus nationalement et venus d'autres régions, une instance nationale étant conservée comme procédure d'appel. Quant aux Commissions de Spécialistes, elles ne verraient plus les Professeurs y siéger de droit, clause qui assurait seule, actuellement, la représentation minimale de toutes les disciplines.

Après un rapide débat sur cette réforme, la séance est levée à 12 h 20 et suivie d'un "pot" à la Bibliothèque Glotz.

Pour le secrétaire adjoint, absent
Yves Roman

pièces jointes: motion de la SOPHAU sur le CNRS.
texte sur les IUFM.